

VI
BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1910.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture pour l'exercice 1910 s'élève à fr.	17,409,660	»
Les crédits alloués pour 1909 montent à	17,059,727	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	349,933	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1910 :

Intérieur . fr.	4,657,167	»
Agriculture .	12,310,493	»
	<hr/>	
	16,967,660	»

Exercice 1909 :

Intérieur . fr.	4,471,994	»
Agriculture .	12,358,183	»
	<hr/>	
	16,830,177	»

AUGMENTATION. . . . fr.	137,483	»
-------------------------	---------	---

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1910 :

Intérieur . fr.	290,000	»
Agriculture .	152,000	»
	<hr/>	
	442,000	»

Exercice 1909 :

Intérieur . fr.	44,550	»
Agriculture .	185,000	»
	<hr/>	
	229,550	»

AUGMENTATION. . . .	212,450	»
---------------------	---------	---

Soit en plus pour l'exercice 1910. . . . fr.	349,933	»
--	---------	---

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

TABLEAU A.

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4^o, de la loi du 30 mars 1861).*

Crédit demandé pour 1910	fr.	55,000	»
— alloué pour 1909.		52,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

Les augmentations quinquennales de traitement prévues par la loi du 3 juillet 1894 porteront les traitements des secrétaires communaux participant à la Caisse centrale à 2,750,000 francs environ.

En vertu de l'article 4, 4^o, de la loi du 30 mars 1861, le subside annuel dû par l'État, fixé à 2 % de la somme totale des traitements, s'élèvera donc pour 1910 à 55,000 francs.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

ART. 8. — *Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres ; indemnité du membre-secrétaire. (Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.)*

La publication de l'*Exposé de la situation du Royaume* et la préparation des instructions pour le recensement général de la population au 31 décembre 1910 nécessitant des réunions supplémentaires de la Commission centrale de statistique, il y a lieu de maintenir la charge temporaire de 500 francs inscrite au Budget de 1909.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11. — *Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)*

Il y a lieu de maintenir pour 1910 la somme de 2,000 francs inscrite en charge temporaire au Budget de 1909 pour le catalogue de la bibliothèque de la Commission centrale de statistique.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 12. — *Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	449,800	»
— alloué pour 1909.		450,800	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	1,000	»

provenant de changements survenus dans le personnel des greffiers provinciaux.

ART. 13. — *Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	1,252,042	»
— alloué pour 1909		1,257,957	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	5,915	»

provenant de changements survenus dans le personnel des administrations provinciales.

ART. 15. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	491,325	»
— alloué pour 1909.		487,987	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,338	»

nécessitée par les augmentations de traitement réglementaires à accorder en 1910.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 18. — *Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1^{er} mai 1910, etc.*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	35,000	»
— alloué pour 1909		30,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

nécessaire pour couvrir les frais de la répartition des électeurs en sections en vue des élections législatives de 1910.

ART. 21. — *Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	135,000	»
— alloué pour 1909.		25,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	110,000	»

nécessaire en vue des élections législatives de 1910.

ART. 22. — *Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	52,000	»
— alloué pour 1909.		5,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	47,000	»

nécessaire en vue des élections législatives de 1910.

NOTE PRELIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 25. — *Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline.*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	335,000	»
— alloué pour 1909.		315,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

L'appel à l'activité de nouvelles gardes et la nomination dans celles-ci d'officiers rétribués, ainsi que les promotions rendues nécessaires par l'ancienneté et le mérite des officiers déjà en fonctions, ont entraîné un surcroît de dépenses qui justifie l'augmentation sollicitée.

ART. 26. — *Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	16,250	»
— alloué pour 1909		15,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,250	»

Il y a lieu de relever l'indemnité de logement allouée au titulaire d'un commandement supérieur dont l'installation exige des locaux plus spacieux.

ART. 27. — *Conseils civiques de revision: indemnités, vacations, frais de route et de séjour aux présidents, membres, secrétaires-rapporteurs et médecins, ainsi qu'au délégué près de ces conseils.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	77,500	»
— alloué pour 1909.		75,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	2,500	»

nécessité par l'organisation du conseil de revision de la garde civique d'Anderlecht, distraite du groupe de Saint-Gilles.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 38. — *Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsidés pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers. Comité technique du service des incendies; frais de route.*

Le libellé a été complété par la rubrique : « Comité technique du service des incendies; frais de route. »

CHAPITRE IX.

CROIX DE FER.

ART. 41. — *Subsidés de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1^{er} novembre 1864, etc.*

La suppression des mots « Légion d'honneur » dans le titre du chapitre, ainsi que du poste « subside de 300 francs à la veuve d'un Légionnaire qui n'a pas été pensionné », est motivée par le décès de cette veuve.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI.

SERVICES DIVERS.

ART. 44 (ancien). — *Acquisition et renouvellement de mobilier pour l'hôtel provincial du Hainaut.*

Crédit demandé : 23,000 francs.

Le mobilier de l'hôtel du gouvernement provincial du Hainaut a fortement déperî par vétusté; le moment est venu de le remettre en état.

ART. 45 (ancien). — *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.*

Crédit demandé : 3,000 francs.

Cette somme paraît suffisante pour les dépenses à effectuer en 1910.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 46 (nouveau). — *Recensement général de la population.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Un recensement général de la population du Royaume au 31 décembre 1910 doit avoir lieu en exécution de la loi du 25 mai 1880.

Les opérations préalables telles que le numérotage des maisons, l'impression des bulletins, les instructions aux agents, etc., devront être effectuées dans le courant de l'année 1910 et occasionneront des dépenses que l'on peut évaluer approximativement à 50,000 francs.

ART. 47 (nouveau). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899 ; achat de harnachements ; transformation des objets d'équipement ; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Le renouvellement de ce crédit, qui a figuré dans plusieurs Budgets antérieurs, permettra au Gouvernement de poursuivre l'achat de fusils Mauser à substituer aux fusils Comblain et de fournir aux corps d'artillerie de la garde civique les munitions qui leur sont nécessaires.

ART. 48 (nouveau). — *Congrès des sciences administratives.*

Crédit demandé : 10,000 francs.

Ce crédit représente la part d'intervention du Gouvernement dans les frais d'organisation du premier Congrès international des sciences administratives, qui se tiendra à Bruxelles en 1910.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TABLEAU B.

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.*

La seconde rubrique, visant le cas de pension minime, est nouvelle; on propose de l'ajouter au libellé afin de mettre celui-ci en concordance avec le libellé de l'article correspondant qui concerne les agents du Département de l'Intérieur (art. 7 du tableau A).

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 7. — *Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Matériel.*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	188,800	»
— alloué pour 1909		175,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	13,000	»

Cette augmentation comprend :

1° Une somme de 8,500 francs représentant le traitement et les frais de séjour d'un nouveau fonctionnaire attaché au service de l'inspection de l'agriculture ;

2° Une somme de 4,500 francs destinée aux augmentations réglementaires de traitement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 8. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	2,460,725	»
— alloué pour 1909		2,310,725	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	150,000	»

Cette augmentation est nécessaire :

1° Pour accorder dans les mêmes proportions que précédemment des indemnités pour pertes de bêtes bovines tuberculeuses et en cas d'abatage volontaire de bétail reconnu tuberculeux à la suite de la tuberculination;

2° Pour continuer à subsidier sur les bases adoptées depuis plusieurs années les mutualités d'assurance des chevaux et du bétail, ainsi que les syndicats d'élevage, associations dont le nombre et l'importance s'accroissent annuellement;

3° Pour faire face aux dépenses toujours croissantes résultant de l'exécution des règlements provinciaux sur l'amélioration des espèces bovine et chevaline;

4° Pour subvenir aux frais résultant de l'achat des vaccins : la somme prévue actuellement pour cet objet est devenue absolument insuffisante.

Enseignement vétérinaire.

ART. 12. — *Persomel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	134,810	»
— alloué pour 1909		132,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	2,110	»

destinée aux augmentations réglementaires de traitement à accorder en 1910, ainsi qu'à la nomination d'un nouvel agent subalterne nécessitée par l'accroissement considérable des services dans la nouvelle École vétérinaire.

ART. 13. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	105,000	»
— alloué pour 1909		95,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	10,000	»

Surcroît de frais résultant de l'application du chauffage à la vapeur, de l'éclairage électrique ainsi que de l'emploi du gaz pour actionner les appareils scientifiques dans la nouvelle École vétérinaire.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 15. — *Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	70,000	»
— alloué pour 1909.		67,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,800	»

Cette somme est nécessaire pour subvenir aux frais plus élevés de chauffage et d'éclairage des établissements, ainsi que pour compléter les collections.

ART. 17. — *Conférences agricoles : traitements du personnel; indemnités, frais divers, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	351,150	»
— alloué pour 1909.		321,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	30,150	»

Cette somme est destinée en partie à l'organisation de nouvelles bibliothèques agricoles. Elle permettra en outre de continuer à subsidier, dans une mesure suffisante, l'enseignement agricole qui se développe d'une manière continue; elle servira notamment à la création de sections professionnelles agricoles pour jeunes gens et d'écoles ménagères pour jeunes filles.

CHAPITRE IV.

OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 18. — *Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture et l'horticulture; frais d'études, etc. Station laitière.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	98,200	»
— alloué pour 1909.		88,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

Les dépenses concernant la station laitière, qui figuraient à l'article 24, sont transférées au présent article où elles sont mieux à leur place, l'article 24 étant consacré à l'horticulture. L'article 18 recueille ainsi de nouvelles charges évaluées à 4,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le surplus de l'augmentation est destiné aux dépenses suivantes :

1° Frais de la commission nommée en 1908 pour l'étude des sols et des climats belges ; frais de publication d'avis aux cultivateurs et des résultats des expériences ;

2° Subside pour les expériences d'alimentation poursuivies à l'Institut de zootechnie de Louvain.

ART. 19. — *Conseil supérieur de l'horticulture. Associations horticoles : subsides. Concours, expositions ou congrès horticoles, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	75,000	»
— alloué pour 1909.		93,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	18,000	»

Cette somme est transférée à l'article 24.

ART. 24. — *Conférences horticoles ; traitements du personnel ; indemnités, frais divers. Enseignement horticole moyen et primaire : subsides, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	92,400	»
— alloué pour 1909		75,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	17,000	»

Cet article est déchargé des frais de la station laitière, transférés à l'article 18.

L'augmentation du crédit, provenant d'un transfert de l'article 19, est destinée à pourvoir à la nomination de conseillers ou professeurs d'horticulture et à la création de cours d'horticulture.

ART. 25. — *Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	45,400	»
— alloué pour 1909.		41,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,200	»

Cette somme, transférée de l'article 26, permettra la nomination de deux chefs jardiniers en conformité du règlement du Jardin botanique.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 26. — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	76,000	»
— alloué pour 1909.		78,700	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,700	»

Une somme de 4,200 francs est distraite du poste « dépenses de culture » et transférée à l'article 25 pour permettre la nomination de deux agents; d'autre part, l'accroissement des dépenses de chauffage et de peinture comporte une augmentation de 1,500 francs.

ART. 27 (32 ancien). — *Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités ; dépenses de matériel, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	274,360	»
— alloué pour 1909.		264,160	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,200	»

Cette somme est destinée aux augmentations réglementaires de traitement et à la nomination d'un nouvel agent.

CHAPITRE V.

EAUX ET FORETS.

ART. 28 (27 ancien). — *Traitements d'activité et de disponibilité, indemnités ; frais de route et de séjour ; frais de bureau ; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	854,150	»
— alloué pour 1909.		850,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,150	»

D'accord avec la commission chargée de l'étude de la Campine au point de vue forestier, il a été reconnu nécessaire de poursuivre la réorganisation du service forestier dans la région — commencée dans la province de Limbourg — par la création de nouvelles brigades et de nouveaux triages dans la province d'Anvers. D'autre part, une somme de 1,400 francs sera consacrée au relèvement du traitement initial de certains gardes insuffisamment rémunérés.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 29 (28 ancien). — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	53,900	»
— alloué pour 1909.		52,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,500	»

destinée à permettre à la Société centrale forestière de publier une revue trimestrielle en langue flamande.

ART. 30 (29 ancien). — *Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	161,000	»
— alloué pour 1909.		151,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

Les acquisitions de bois faites depuis 1897, indépendamment des terrains incultes achetés en vue du boisement, s'élèvent à plus de 7,000 hectares, représentant les quatre dixièmes de l'étendue totale des forêts domaniales non usagères. Cette extension, jointe aux exigences plus grandes de la main-d'œuvre, nécessite une augmentation du crédit aux fins d'assurer l'entretien du domaine forestier dans des conditions convenables.

En outre, l'article 30 supportera désormais les frais d'amélioration des maisons forestières.

ART. 31 (30 ancien). — *Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes : traitements, frais d'étude et d'enquête.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	90,000	»
— alloué pour 1909.		106,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	16,500	»

Les travaux d'assainissement et de boisement des fanges communales de Freyr sont sur le point d'être terminés.

NOTE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE VI (VII ancien).

SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.

ART. 33. — *Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. — Personnel : traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour, travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections, etc. — Office international d'hygiène publique : part d'intervention de la Belgique.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	427,900	»
— alloué pour 1909.		408,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	19,400	»

Cette somme se décompose comme il suit :

1° 3,000 francs pour payer les frais relatifs aux réunions des jurys d'examen chargés de délivrer les certificats de capacité pour infirmiers (dépense compensée par les droits d'inscription);

2° 9,400 francs destinés au paiement de la quote-part de la Belgique dans les dépenses de l'Office international d'hygiène publique;

3° 5,000 francs pour les mesures de propagande en vue de la protection de la première enfance : la somme de 3,000 francs réservée actuellement pour cet objet est insuffisante.

ART. 34. — *Inspection de la fabrication et du commerce de denrées alimentaires. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection, etc.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	161,000	»
— alloué pour 1909.		159,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

nécessité par l'augmentation des traitements du personnel de l'inspection.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII (VIII ancien).

VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.

ART. 39. — *Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	700,000	»
— alloué pour 1909		1,000,000	»
		<hr/>	
	DIMINUTION. . fr.	300,000	»

Le crédit demandé est jugé suffisant pour faire face aux subsides à allouer en 1910.

ART. 41. — *Frais de route du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole.*

Crédit demandé pour 1910	fr.	30,000	»
— alloué pour 1909.		28,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION. . . fr.	2,000	»

nécessité par le développement du service.

ART. 42. — *Frais et matériel du bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparations d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences.*

Crédit demandé pour 1910.	fr.	6,000	»
— alloué pour 1909.		5,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION. . . . fr.	1,000	»

Même motif qu'à l'article 41.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE IX (X ancien).

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 45. — *École moyenne pratique d'agriculture de l'État à Huy. Travaux d'aménagement des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écrémage.*

Crédit demandé : 6,500 francs.

Cette somme représente la partie non utilisée du crédit de 9,000 francs qui a figuré à l'article 43 du Budget de 1907.

ART. 46 (nouveau). — *Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910. Frais de participation des administrations du Département de l'Agriculture.*

Crédit demandé : 420,000 francs.

Cette somme est destinée à couvrir une partie des dépenses à résulter de la participation de l'Agriculture, de l'Horticulture, des Eaux et forêts et du Service de santé à l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910.

Eaux et Forêts.

ART. 47 (nouveau). — *Congrès des stations de recherches forestières.*

Crédit demandé : 6,000 francs.

Service de santé et de l'hygiène.

ART. 48 (nouveau). — *Congrès intéressant le Service de santé.*

Crédit demandé : 15,000 francs.

Les sommes faisant l'objet des articles 47 et 48 sont destinées à permettre au Gouvernement de participer aux frais d'organisation de congrès qui se tiendront à Bruxelles à l'occasion de l'Exposition de 1910.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Office rural.

ART. 49 (nouveau). — *Jardin botanique de l'État.*

Crédit demandé : 4,500 francs.

Cette somme est destinée au renouvellement des cuvelles pour grandes plantes et aux dépenses d'exploration des gisements de fossiles végétaux à Hofstade.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture pour l'exercice 1910 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de seize millions neuf cent soixante-sept mille six cent soixante francs fr. 16,967,660 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre cent quarante-deux mille francs. 442,000 »

Soit ensemble à la somme de dix-sept millions quatre cent neuf mille six cent soixante francs. fr. 17,409,660 »

conformément aux tableaux A et B ci-annexés.

Donné à Laeken, le 19 octobre 1909.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Intérieur
et de l'Agriculture,*

F. SCHOLLAERT.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil

Op voordracht van Onze Ministers van Binnenlandsche Zaken en Landbouw en van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en van Landbouw voor het dienstjaar 1910 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zestien millioen negen honderd zeven en zestig duizend zes honderd zestig frank fr. 16,967,660 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van vier honderd twee en veertig duizend frank 442,000 »

Te zamen op de som van zeventien millioen vier honderd negen duizend zes honderd zestig frank fr. 17,409,660 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabels A en B.

Gegeven te Laeken, den 19^{en} October 1909.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken
en Landbouw,*

De Minister van Financiën,

(20)

TABLEAU A

SÉRVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

(EXERCICE 1910)

Tableau A.

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.
(EXERCICE 1910.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	
ADMINISTRATION CENTRALE.			
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	514,285 •	597,410 •
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	58,625 •	
4	Frais de route et de séjour; missions	3,500 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS			
5	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État et prenant cours en 1910 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	4,000 •	
6	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)	55,000 •	73,000 •
7	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	14,000 •	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire. (<i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.</i>)	6,000 •	

Tabel A.

**DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN.
(DIENSTJAAR 1910.)**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 •	
HOOFDSTUK II.			
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid. Kosten van het Raadplegend Comité voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het Comité, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhankelijk van het Departement.)	314,285 •	397,410 •
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van menbelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	58,025 •	
4	Reis- en verblijfkosten; zendingen	3,500 •	
HOOFDSTUK II			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
5	Eerste termijn der pensioenen, te verleenen aan ambtenaren en beambten van den Staat, en aanvang nemende in 1910 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar. (Onbepaald krediet.)	4,000 •	
6	Toelage aan de Centrale Voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^o , der wet van 30 Maart 1861)	55,000 •	75,000 •
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene der personen die een gering pensioen genieten	14,000 •	
HOOFDSTUK III.			
ALGEMEENE STATISTIEK.			
8	Middelcommissie voor statistiek: zitpenningen der leden; vergoeding aan het lid-secretaris. (Inbegrepen eene som van 500 frank als tijdelijke last.)	6,000 •	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
9	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions	400 »	20,500 »
10	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale	8,600 »	
11	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire.)	5,500 »	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
19	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	449,800 »	
15	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité:		
	Province d'Anvers	123,600 »	
	— de Brabant	200,940 »	
	— de la Flandre occidentale	155,185 »	
	— de la Flandre orientale	162,650 »	
	— de Hainaut	155,410 »	
	— de Liège	148,315 »	1,252,042 »
	— de Limbourg	98,940 »	
	— de Luxembourg	86,150 »	
	— de Namur	102,440 »	
	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires	18,452 »	

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
9	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen. Vertalingen	400 "	
10	Middelcommissie voor statistiek: kantoorkosten. Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de Middelcommissie: Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	8,600 "	20,500 "
11	Bibliotheek voor statistiek: aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen; materieel der bibliotheek. (<i>Inbegrepen eene som van 2,000 frank als tijdelijke last.</i>)	5,500 "	
HOOFDSTUK IV.			
PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
12	Jaarweden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provinciën	449,800 "	
13	Jaarweden van de beambten en bedienden; jaarweden van beschikbaarheid:		
	Provincie Antwerpen	123,600 "	
	— Brabant	200,940 "	
	— West-Vlaanderen	155,185 "	
	— Oost-Vlaanderen	162,650 "	
	— Henegouw	155,410 "	
	— Luik	148,315 "	1,252,042 "
	— Limburg	98,940 "	
	— Luxemburg	86,150 "	
	— Namen	102,440 "	
	Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën	18,452 "	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
14	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues : Province d'Anvers 27,000 * — de Brabant 51,000 * — de la Flandre occidentale 27,000 * — de la Flandre orientale 27,000 * — de Hainaut 51,000 * — de Liège 51,500 * — de Limbourg 22,700 * — de Luxembourg 22,700 * — de Namur 24,000 *	245,900 *	2,707,067 *
15	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours : Traitements des commissaires 211,000 * Frais de bureau 45,800 * Traitements des employés 235,025 * Traitements de disponibilité et secours 1,500 *	491,525 *	
16	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales	70,000 *	
17	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	200,000 *	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
18	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1910. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.	55,000 *	

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
14	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlichting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven :		
	Provincie Antwerpen 27,000 »		
	— Brabant 31,000 »		2,707,067 »
	— West-Vlaanderen 27,000 »		
	— Oost-Vlaanderen 27,000 »		
	— Henegouw 51,000 »	243,900 »	
	— Luik 31,500 »		
	— Limburg 22,700 »		
	— Luxemburg 22,700 »		
	— Namen 24,000 »		
15	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementcommissarissen; jaarwedden der beambten; jaarwedden van beschikbaarheid en hulpelden:		
	Jaarwedden der commissarissen 211,000 »		
	Kantoorkosten 43,800 »		
	Jaarwedden der beambten 255,025 »	491,525 »	
	Jaarwedden van beschikbaarheid en hulpelden 1,500 »		
16	Weg- en omreiskosten; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den Commissaris die, met den Commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het Beheer van provincie- en gemeentezaken . . .	70,000 »	
17	Deelneming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	200,000 »	
HOOFDSTUK V.			
KIEZAKEN.			
18	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementcommissariaten voor de herziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1910. — Herziening der kiezerslijsten; gedingkosten den Staat ten laste gelegd; indeeling der kiezers in afdelingen; maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdelingen	35,000 »	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
19	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	18,000	
20	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Elaboration de statistiques électorales. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales	15,000	255,000
21	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (Crédit non limitatif)	135,000	
22	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (Crédit non limitatif)	52,000	
CHAPITRE VI.			
MILICE.			
25	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions.	155,500	
24	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses.	55,000	168,500
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
25	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline	355,000	
26	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	16,250	
27	Conseils civiques de revision: indemnités, vacations, frais de route et de séjour aux présidents, membres, secrétaires-rapporteurs et médecins, ainsi qu'au délégué près de ces conseils	77,500	
28	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	10,000	

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
19	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in strafzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	18,000 *	
20	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der kieswetten betreffende de verkiezingen. Opmaken van kiesstatistieken. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het Beheer van kieszaken	15,000 "	
21	Vervaardiging en ronddeeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leden van de bureelen der wetgevende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek (Onbepaald krediet.)	155,000 *	255,000 *
22	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staatspoorwegen. (Onbepaald krediet.)	52,000 *	
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
23	Vergoedingen aan de burgerleden der militieraden en aan de arrondissementcommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties, geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militiesecretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeeesters. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen.	155,500 "	
24	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	55,000 *	168,500 *
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
25	Algemeen toezicht; hoogere bevelhebberschappen; staven: jaarwedden, vergoedingen, reis- en verblijfskosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen-verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden. Verplaatsingsgelden aan de leden der tuchtraden	335,000 *	
26	Algemeen toezicht; hoogere bevelhebberschappen; staven: kantoorkosten; dienstlokalen. Briefwisselingskosten	16,250 *	
27	Burgerlijke revisieraden: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfskosten aan de voorzitters, leden, secretarissen-verslaggevers en geneesheeren, alsmede aan den afgevaardigde bij gemelde raden.	77,500 "	
28	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfskosten	10,000 *	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
29	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000 "	
30	Tir national : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier	37,600 "	
31	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,540 "	
32	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	50,000 "	
35	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province	75,000 "	
34	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir	50,000 "	758,690 "
35	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices: indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (Crédit non limitatif).	25,000 "	
36	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures	5,000 "	
37	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 "	
38	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers. Comité technique du service des incendies; frais de route	50,000 "	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
39	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.	51,000 "	
40	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 "	56,000 "

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
29	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming en verlichting der lokalen. Kleding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten . . .	50,000	
50	Nationale schietbaan: bestendig personeel Reis- en verblijfskosten van den griffier . . .	57,600	
51	Nationale schietbaan: kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven . . .	7,540	
52	Groote jaarlijksche schietprijskampen: inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk . . .	50,000	
55	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën . . .	75,000	
54	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, tropeeën-schietprijzen . . .	50,000	758,690
55	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdperken; vergoedingen aan de officieren, onderofficieren, korporaals, brigadiers en schutters wegens uitvoering van een ordedienst buiten de gemeente waar zij verblijf houden. (Onbepaald krediet.) . . .	25,000	
56	Kosten van verpleging van in dienst gewonde leden van de burgerwacht. Hulpgehden aan de schutters die zich in nood bevinden ten gevolge van gebrekkelijkheden ontstaan uit in dienst bekomen verwondingen, of aan de hulpbehoevende weduwen en weezen van schutters die aan dergelijke verwondingen zijn overleden . . .	5,000	
57	Jaarlijksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht. . . .	10,000	
58	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algeheele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingsstukken voor de vrijwillige sappeurs-pompsters. Toelagen tot het inrichten van bondvergaderingen der korpsen sappeurs-pompsters. Technisch Comitéit van den branddienst; reiskosten . . .	50,000	
HOOFDSTUK VIII.			
BURGERLIJKE DECORATIE EN BELOONINGEN IN GELD.			
59	Burgerlijke decoratie: aankoop van eereteekens, drukken der diploma's en kosten van uitreiking. . . .	31,000	
40	Belooningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde; uitvaardiging der diploma's. . . .	5,000	36,000

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	MONTANT DES CRÉDITS par chapitre.
CHAPITRE IX.			
CROIX DE FER.			
41	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessiteux; subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles . . .	200,000 »	200,000 »
CHAPITRE X.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
42	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	5,000 »	41,000 »
45	Frais de célébration des Fêtes nationales; frais d'illumination. Subside à l'administration communale de Bruxelles	36,000 »	
TOTAL fr.			4,657,167 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI.			
SERVICES DIVERS.			
44	Acquisition et renouvellement de mobilier pour l'hôtel provincial du Hainaut	25,000 »	290,000 »
45	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900	5,000 »	
46	Recensement général de la population	50,000 »	
47	Armement et équipement de la garde civique: achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.	200,000 »	
48	Congrès des sciences administratives	10,000 »	
TOTAL DU TABLEAU A (INTÉRIEUR) . . . fr.			4,947,167 »

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK IX.			
IJZEREN KRUIS.			
41	Toelagen van 400 frank voor de weduwen en weezen der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier rechten erkend zijn geworden vóór den 1 ^o November 1864; jaarlijksche toelagen van 900 frank aan de behoeftige dragers van het Herinneringskruis van 1850; toelagen van 500 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeerden; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1850 en aan hunne familiën	200,000 »	200,000 »
HOOFDSTUK X.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
42	Onvoorziene uitgaven niet opgenoemd in de Begrooting (erin begrepen de toelagen te verleenen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken).— Hulpverleening aan de familiën voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten van het Hoofdbestuur, die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	5,000 »	41,000 »
43	Kosten tot viering der Nationale Feesten; verlichtingskosten. Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	36,000 »	
TOTAAL fr.			4,657,167 »
TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XI.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
44	Aankoop en hernieuwing van meubelen voor het hotel van het provinciaal gouvernement van Henegouwen	25,000 »	
45	Uiteenzetting van den toestand des Rijks van 1876 tot 1900	5,000 »	
46	Algemeene volkstelling	50,000 »	
47	Bewapening en uitrusting der burgerwacht: aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingsstukken, die door den Staat te leveren zijn krachtens de koninklijke besluiten van 31 ^o October 1898 en 27 ^o Januari 1899; aankoop van optuigingen; vorming van uitrustingsstukken; loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn. Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz.	200,000 »	290,000 »
48	Congres der bestuurlijke wetenschappen	10,000 »	
TOTAAL DER TABEL A (BINNENLANDSCHE ZAKEN) fr.			4,947,167 »

(39.

TABLEAU B

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1910)

Tableau B.
SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
(EXERCICE 1910.)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service.	257,698 .	
<i>Matériel.</i>			
2	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, menues dépenses .	19,500 .	
<i>Frais de déplacement.</i>			
3	Frais de route et de séjour ; courriers extraordinaires	9,500 .	
<i>Honoraires des avocats</i>			
4	Honoraires des avocats du Département	3,000 .	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions civiles Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limité</i> .)	5,800 .	
6	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale	3,400 .	9,200 .

Tabel B.

**DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW
(DIENSTJAAR 1910.)**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
<i>Personel.</i>			
1	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden	257,698 .	
<i>Materieel.</i>			
2	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, kleine uitgaven.	19,500 .	
			280,698 .
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
3	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	9,500 .	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
4	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 .	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
5	Burgerlijke pensioenen. Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (Onbepaald krediet.)	5,800 .	
6	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten.	3,400 .	9,200 .

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<p>CHAPITRE III. AGRICULTURE.</p>			
7	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais de route. — Matériel	188,800 »	
8	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres d'animaux déclarés impropres à la consommation: frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Achats de vaccins, toxines et sérums. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses. — Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. — Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Achat d'objets de collection. — Frais divers	2,460,725 »	
9	Inspection vétérinaire : traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants; médecins vétérinaires agréés: indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	200,000 »	
10	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	13,000 »	
11	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres: subsidés. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. — Encouragements aux publications agricoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture — Sociétés coopératives de crédit agricole: subsidés pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole.	294,000 »	
<p><i>Enseignement vétérinaire.</i></p>			
12	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements d'activité et de disponibilité	134,810 »	
13	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	105,000 »	3,977,985 »

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
7	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. — Materieel	188,800	
8	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen. — Kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard; kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmetstoffen. — Allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de grens. — Aankoop van inentstoffen, toxinen en serums. — Aanmoediging tot gezondmaking der stallen. — Toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee. — Verschillende uitgaven. — Verbetering van de rassen der huisdieren. Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking. Aankoop van voorwerpen voor verzamelingen. Allerhande kosten	2,460,725	
9	Veeartsenijtoezicht : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen, omreiskosten; plaatsvervangende inspecteurs veeartsen, aangenomen veeartsen : vergoedingen; hulpgelden aan voormalige Rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	200,000	
10	Inspectie van den veeartsenijdienst : materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	13,000	
11	Hoogere Landbouwwraad : jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen : toelagen. — Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor landbouwmaatschappijen en inzonderheid aan de verenigingen tot stand gekomen onder hopplanters. — Aanmoedigingen aan uitgaven over landbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van landbouw. — Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet : toelagen voor kosten van eerste instelling en voor den toezichtdienst ingericht door de centrale kassen van landbouwkrediet	294,000	
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
12	Personeel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid.	134,810	
13	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	105,000	3,977,985

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
14	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture de l'État : traitements d'activité et de disponibilité; indemnités	147,000	•
15	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys.	70,000	•
16	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.	13,500	•
17	Conférences agricoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture. — Ecole centrale pratique de maréchalerie	351,150	•
CHAPITRE IV.			
OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.			
18	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture et l'horticulture; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole et horticole du Musée commercial de l'Etat : traitements, indemnités, frais de route, frais d'étude, matériel. Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail. Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. Station laitière	98,200	•
19	Conseil supérieur de l'horticulture. Associations horticoles : subsides. Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides. Souscriptions; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes; statistiques; impressions; divers et imprévus. Institut international d'agriculture : frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au Comité permanent; indemnité de résidence. Divers	75,000	•
20	Recensement agricole	88,000	•
21	Personnel des écoles d'horticulture de l'État: traitements d'activité et de disponibilité; indemnités.	68,000	•

DIENTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>			
14	Personeel van het Landbouw-Instituut en van de landbouwscholen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen	147,000 •	
15	Materieel van het Landbouw-Instituut en van de landbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	70,000 •	
16	Studiebeurzen voor leerlingen van landbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	13,500 •	
17	Voordrachten over landbouw : jaarwedden van het personeel, vergoedingen, allerhande kosten. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende landbouwscholen. — Practische centraalschool voor hoefsmederij.	351,150 •	
HOOFDSTUK IV.			
LANDELIJKE DIENST EN LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
18	Kosten der proef- en bewijsvelden voor den land- en tuinbouw; studiekosten Bureau voor inlichtingen der land- en tuinbouwkundige afdeling van het Landbouwmuseum van den Staat; jaarwedden, vergoedingen, reiskosten, studiekosten, materieel. Proefnemingen en aanschouwelijke lessen betreffende de voeding van het vee. Kosten van nasporingen en proefnemingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. Melkerijinrichting	98,200 •	
19	Hoogere Tuinbouwraad. Tuinbouwgenootschappen : toelagen. Tuinbouwkundige wedstrijden, tentoonstellingen of congressen : toelagen. Inschrijvingen; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van den tuinbouw; onderzoeken; statistieken; drukwerk; allerhande en onvoorziene uitgaven. International Landbouw-Instituut : kosten van deelneming van België; jaarwedde van den gemachtigde bij het Bestendig Comité; schadeloosstelling van verblijf. Allerhande	75,000 •	
20	Landbouwopneming	88,000 •	
21	Personeel der tuinbouwscholen van den Staat : jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen	68,000 •	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
22	Matériel des écoles d'horticulture de l'État; améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys	42,400 .	
25	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection	6,500 .	
24	Conférences horticoles; traitements du personnel; indemnités, frais divers. Enseignement horticole moyen et primaire: subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. Enseignement horticole dans les écoles normales; enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Concours entre les élèves des différentes écoles d'horticulture. Cours colonial. Inspection de l'horticulture; traitements, indemnités et frais de route.	92,400 .	866,260 .
25	Jardin botanique de l'État. Traitements d'activité et de disponibilité	45,400 .	
26	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier . . .	76,000 .	
27	Institut chimique et bactériologique: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais	274,360 .	
CHAPITRE V.			
EAUX ET FORÊTS.			
28	Traitements d'activité et de disponibilité; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	854,150 .	
29	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Concours, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités. Frais divers.	53,900 .	
30	Forêts domaniales. Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	161,000 .	1,205,050 .
31	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses. — Service du boisement des fanges et autres terrains incultes: traitements, frais d'études et d'enquête	90,000 .	
32	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; comités divers; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1883; dépenses diverses. . . .	46,000 .	

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
22	Materieel der tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen; exploitatie kosten; kosten van de bestuurlijke commissies en van de jury's	42,400 .	
25	Studiebeurzen voor de leerlingen der gestichten voor tuinbouwonderwijs van den Staat of aan het toezicht onderworpen	6,500 .	866,260 .
24	Tuinbouwvoordrachten; jaarwedden van het personeel; vergoedingen; allerhande kosten. Middelbaar en lager tuinbouwonderwijs: toelagen. Aankoop van boekwerken die als prijzen gegeven worden ter gelegenheid der tuinbouwvoordrachten. Tuinbouwonderwijs in de normale scholen; tuinbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) Prijskampen onder de leerlingen der verschillende tuinbouwscholen. Koloniale leergang. Tuinbouwtoezicht; jaarwedden, vergoedingen en reiskosten	92,400 .	
25	Staatskruidtuin. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid	45,400 .	
26	Staatskruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking. Boschmuseum	76,000 .	
27	Chemisch en bacteriologisch Instituut: personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen; uitgaven voor materieel. — Ontledingslaboratoriums van den Staat: personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen. — Commissie voor hooger toezicht. — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Kosten tot ontleding van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspuitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	274,360 .	
HOOFDSTUK V.			
WATERS EN BOSSCHEN.			
28	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	854,150 .	
29	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Prijskampen, voordrachten en proefvelden. Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, dagloon, schadeloosstellingen. Allerhande kosten.	53,900 .	
30	Domeinbosschen. Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	161,000 .	1,205,050 .
31	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teebosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven. — Bebosschingsdienst der moeraslanden en andere braaklanden: jaarwedden, kosten voor studie en onderzoek.	90,000 .	
32	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterloopen; verschillende comiteiten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven.	46,000 .	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.			
33	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité, frais de route et de séjour, travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. — Service sanitaire des ports de mer et des frontières. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. — Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose (dispensaires de prophylaxie antituberculeuse) ainsi que pour la protection de la première enfance; subsidés; dépenses diverses. Office international d'hygiène publique: part d'intervention de la Belgique	427,900	»
34	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à cette inspection. — Frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Impressions et dépenses diverses. — Laboratoires d'analyses: matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès.	161,000	»
35	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel: traitements d'activité et de disponibilité; frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel; travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et congrès. Impressions et dépenses diverses	29,000	•
36	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	1,250,000	»
37	Académie royale de médecine.	38,000	»
CHAPITRE VII.			
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.			
38	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole.	3,200,000	»
59	Subsidés aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés	700,000	•

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
55	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen. Personeel: jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, reis- en verblijfkosten, werken gedaan door leden van het personeel voor dit toezicht. — Kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën en van verscheidene andere commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en der grenzen — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien: 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleenen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde — Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare Gezondheidsraad: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Raad — Gezondheidsmuseum. — Laboratoriums voor ontleding. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de jeneverplaag en de tuberculose (dispensarissen tot voorkoming der tuberculose), alsook voor de bescherming der kindheid; toelagen; verschillende uitgaven. Internationaal gesticht voor openbare gezondheid: tusschenkomst van België	427,900	
54	Toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren. Personeel: jaarwedden van werkelijken dienst en beschikbaarheid; reis- en verblijfkosten; werken gedaan door leden van het personeel, betrekkelijk dit toezicht. — Kantoor- en materieelkosten, van staal-neming en ontleding — Drukwerk en allerhande uitgaven — Ontledingslaboratoriums: materieel en vergoedingen. — Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen	161,000	
35	Toezicht der gezondheidswerken. Personeel: jaarwedden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid; reis- en verblijfkosten; kantoor- en materieelkosten; werken gedaan door het personeel, en betrekkelijk het toezicht; studie- en proefkosten; kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen. Drukwerk en allerhande kosten.	29,000	1,905,900
36	Aanmoedigingen voor de verbeteringen die de openbare gezondheid aanbelangen	1,250,000	
37	Koninklijke Academie van geneeskunde	38,000	
HOOFDSTUK VII.			
GEWENTEWEGEN, WATERLOOPEN, TRAMWEGEN EN VERVOERDERSWEGENS.			
38	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onbevolthare waterloopen en der veengronden. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	3,200,000	
39	Toelagen aan de provinciën om ze te helpen het goed onderhoud verzekeren der verbeterde buurtwegen van groot verkeer.	700,000	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
40	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries : traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités du personnel Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Indemnités aux commissaires voyers. — Frais d'études et d'expériences. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs. Dépenses diverses.	111,000	4,047,900
41	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole.	50,000	
42	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences	6,000	
CHAPITRE VIII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
43	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 6	6,000	
44	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500	8,500
TOTAL fr.			12,310,493
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE IX.			
SERVICES DIVERS			
<i>Agriculture.</i>			
45	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. Travaux d'aménagement des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écrémage	6,500	
46	Exposition internationale et universelle de Bruxelles en 1910. Frais de participation des administrations du Département de l'Agriculture	120,000	
<i>Eaux et forêts.</i>			
47	Congrès des stations de recherches forestières	6,000	

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
40	Toezicht over de gemeentewegen en de waterloopen; landelijken waterdienst; dienst der tramwegen en vervoerderswagens: jaarwedden van werkelijken dienst en van beschikbaarheid. Vergoedingen voor het personeel. Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. Vergoedingen aan de commissarissen der wegen — Kosten van studiën en proefnemingen. Loon van tijdelijke beambten, dragers van 't nivelleermaterieel, kettingdraggers. Verschillende uitgaven .	111,900 "	4,047,900 "
41	Reis- en verblijfkosten van het personeel van het toezicht zooals van het personeel van den landelijken waterdienst	30,000 "	
42	Kosten van het kantoor en van het materieel van het toezicht evenals van den landelijken waterdienst. Aankoop en herstelling van plaatsbeschrijvings toestellen. Studie- en proefmaterieel	6,000 "	
HOOFDSTUK VIII.			
ONVORZIENE UITGAVEN.			
43	Ouvorzijene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulpgelden te verleen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleen hulp aan andere dan onder artikel 6 vermelde personen	6,000 "	
44	Jaarrenten en pensioenen: 1 ^o aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	2,500 "	8,500 "
TOTAAL fr.			12,310,493 "
TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK IX.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
<i>Landbouw.</i>			
45	Practische middelbare landbouwschool van den Staat, te Hoei. Inrichtingswerken van stallen; bouwen van eene koornegroef en van eene roomzaal.	6,500 "	
46	Internationale Wereldtentoonstelling van Brussel in 1910. Deelnemingskosten der diensten van het Departement van Landbouw	120,000 "	
<i>Waters en bosschen.</i>			
47	Congres van de standplaatsen voor boschopsporingen.	6,000 "	

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Service de santé et de l'hygiène.</i>		
48	Congrès intéressant le Service de santé et de l'hygiène	15,000 »	152,000 »
	<i>Office rural.</i>		
40	Jardin botanique de l'État	4,500 »	
	TOTAL DU TABLEAU B (AGRICULTURE). fr.		12,462,493 »

RÉCAPITULATION.

	DÉPENSES	
	ORDINAIRES.	EXCEPTIONNELLES.
Tableau A (Intérieur) fr.	4,057,167 »	290,000 »
Tableau B (Agriculture)	12,310,493 »	152,000 »
TOTALS. fr.	16,967,660 »	442,000 »
ENSEMBLE. fr.	17,409,660 »	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 19 octobre 1909.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Agriculture,
F. SCHOLLAERT.

Le Ministre des Finances,
JUL. LIEBAERT.

DIENSTEN VAN HET DEPARTEMENT VAN LANDBOUW (VERVOLG)

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Gezondheidsdienst.</i>		
48	Congressen betreffende den gezondheidsdienst	15,000 .	152,000 .
	<i>Landelijke dienst.</i>		
49	Staatskruidentuin	4,500 .	
TOTAAL DER TABEL B (LANDBOUW). fr.			12,462,403 .

OPSOMMING.

		UITGAVEN	
		GEWONE	UITZONDERLIJKE
Tabel A (Binnenlandse Zaken)	fr	4,657,167 .	290,000 .
Tabel B (Landbouw)		12,510,403 .	152,000 »
TOTALEN	fr	16,967,660 .	442,000 .
TE ZAKEN	fr.	17,409,660 »	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 19^{de} October 1909.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Binnenlandse Zaken en van Landbouw,

F. SCHOLLAERT.

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A

SERVICES DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

(EXERCICE 1910)

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	
314,285	514,285	»	»	504,285	298,581 74	
58,625	58 625	»	»	72,125	62,125 49	
3,500	3,500	»	»	3,906 77	4,789 45	
597,410	597,410	»	»	401,516 77	386,494 68	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	•	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, et prenant cours en 1910 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
6	•	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861).
7	•	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime
TOTAL DU CHAPITRE II fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
8	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres. (<i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.</i>) 4,500 •
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 1,500 »
9	•	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions .
10	•	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale
11	•	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque. (<i>Y compris une somme de 2,000 francs en charge temporaire</i>)
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,000	4,000	»	»	3,000 »	3,310 65	
53,000	52,000	3,000	»	52,150 »	51,508 98	
14,000	14,000	»	»	14,000 »	11,430 »	
73,000	70,000	3,000	»	69,150 »	66,449 63	
AUGMENTATION . fr.		3,000 »				
6,000	6,000	»	»	6,000	5,684 »	
400	400	»	»	400	»	
8,600	8,600	»	»	8,600	7,287 46	
5,500	5,500	»	»	5,500	6,800 »	
20,500	20,500	»	»	20,500	19,771 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTE. des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
CHAPITRE IV.																		
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.																		
12	»	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces																
		Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :																
	a.	Province d'Anvers. 125,600																
	b.	— de Brabant. 200,940																
	c.	— de la Flandre occidentale 155,185																
	d.	— de la Flandre orientale. 162,650																
	e.	— de Hainaut 155,4 0																
13	f.	— de Liège 148,515																
	g.	— de Limbourg 98,940																
	h.	— de Luxembourg 86,150																
	i.	— de Namur. 102,440																
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires. 18,452																
	k.	Traitements de disponibilité																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;">GRADES.</th> <th style="width: 30%;">TRAITEMENTS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">4,500 à 5,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">3,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 3,000</td> </tr> <tr> <td> Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,200</td> </tr> <tr> <td> Id. de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> </tr> <tr> <td>Expéditionnaires.</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,200</td> </tr> </tbody> </table>			GRADES.	TRAITEMENTS.	Directeurs	6,000	Chefs de division	4,500 à 5,500	Chefs de bureau	3,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000	Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200	Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600	Expéditionnaires.	1,000 à 1,200
GRADES.	TRAITEMENTS.																	
Directeurs	6,000																	
Chefs de division	4,500 à 5,500																	
Chefs de bureau	3,200 à 4,000																	
Commis de 1 ^{re} classe	2,400 à 3,000																	
Id. de 2 ^e classe	1,800 à 2,200																	
Id. de 3 ^e classe	1,400 à 1,600																	
Expéditionnaires.	1,000 à 1,200																	
A REPORTER. fr.																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
449,800	450,800	.	1,000	451,634	446,466 47	
1,252,042	1,257,957	»	5,915	1,263,087	1,256,277 86	
1,701,842	1,708,757	.	6,915	1,716,721	1,681,744 33	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues:	
14	a.	Province d'Anvers	27,000 »
	b.	— de Brabant	31,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale	27,000 »
	e.	— de Hainaut	31,000 »
	f.	— de Liège	31,500 »
	g.	— de Limbourg	22,700 »
	h.	— de Luxembourg	22,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours:	
15	a.	Traitements des commissaires	211,000 »
	b.	Frais de bureau	43,800 »
	c.	Traitements des employés	235,025 »
	d.	— de disponibilité et secours	1,300 »
16		Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales.	
17		Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles	
		TOTAL DU CHAPITRE IV	fr.
		CHAPITRE V.	
		AFFAIRES ÉLECTORALES.	
18		Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1910. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections	
19		Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	
20		Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois électorales relatives aux élections. Élaboration de statistiques électorales. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'Administration des Affaires électorales	
21	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	25,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	110,000 »
22		Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	
		TOTAL DU CHAPITRE V.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,701,842	1,708,737	»	6,915	1,716,721	1,681,744 53	
243,900	243,900	»	»	243,900	240,830	
491,525	487,987	3,538	»	498,000	487,546 94	
70,000	70,000	»	»	70,078 35	67,558 19	
200,000	200,000	»	»	200,000	200,000	
2,707,067	2,710,644	3,538	6,915	2,723,699 35	2,677,499 46	
DIMINUTION. . fr.		3,377				
35,000	30,000	5,000	»	35,000	25,849 35	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,484	
15,000	15,000	»	»	13,000	06	
153,000	25,000	110,000	»	175,000	824 74	
52,000	5,000	47,000	»	80,000	32,634 50	
255,000	95,000	162,000	»	325,000	91,804 65	
AUGMENTATION. . fr.		162,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- les dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE VI.																						
MILICE.																						
25	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Frais de recours en cassation. Traductions																				
24	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																				
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																						
CHAPITRE VII.																						
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																						
25	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline																				
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>15,000 »</td></tr> <tr><td>4</td><td>16,000 »</td></tr> <tr><td>4</td><td>6,000 »</td></tr> <tr><td>1</td><td>1,200 »</td></tr> <tr><td>4</td><td>6,200 »</td></tr> <tr><td>»</td><td>264,400 »</td></tr> <tr><td>»</td><td>5,000 »</td></tr> <tr><td>»</td><td>3,200 »</td></tr> <tr><td colspan="2" style="border-top: 1px solid black;">315,000 -</td></tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	1	15,000 »	4	16,000 »	4	6,000 »	1	1,200 »	4	6,200 »	»	264,400 »	»	5,000 »	»	3,200 »	315,000 -	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																					
1	15,000 »																					
4	16,000 »																					
4	6,000 »																					
1	1,200 »																					
4	6,200 »																					
»	264,400 »																					
»	5,000 »																					
»	3,200 »																					
315,000 -																						
		Inspecteur général																				
		Commandants supérieurs																				
		Chefs d'état-major																				
		Secrétaire-archiviste de l'inspection générale																				
		Secrétaires-archivistes des commandants supérieurs.																				
		Chefs de garde et officiers d'état-major																				
		Frais de route et de séjour																				
		Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires-rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête.																				
		Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline																				
26	»	Inspection générale; commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																				
27	»	Conseils civiques de revision: indemnités, vacations, frais de route et de séjour aux présidents, membres, secrétaires-rapporteurs et médecins, ainsi qu'au délégué près de ces conseils																				
28	»	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.																				
		<table border="1" style="float: right;"> <thead> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENTS ou indemnités.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>700 »</td></tr> <tr><td>1</td><td>1,500 »</td></tr> <tr><td>1</td><td>2,600 »</td></tr> <tr><td>»</td><td>3,100 »</td></tr> <tr><td>»</td><td>2,100 »</td></tr> <tr><td colspan="2" style="border-top: 1px solid black;">10,000 »</td></tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.	1	700 »	1	1,500 »	1	2,600 »	»	3,100 »	»	2,100 »	10,000 »							
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités.																					
1	700 »																					
1	1,500 »																					
1	2,600 »																					
»	3,100 »																					
»	2,100 »																					
10,000 »																						
		Délégué du Ministre de l'Intérieur																				
		Contrôleur																				
		Garde-armurier																				
		Salaires des ouvriers																				
		Indemnités pour frais de route et de séjour (prévisions)																				
29	»	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																				
A REPORTER. fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
135,300	135,500	»	»	155,009 88	130,567 29	
35,000	35,000	»	»	33,490 12	32,627 42	
168,500	168,500	»	»	168,500 »	163,194 71	
335,000	315,000	20,000	»	520,152 70	504,746 38	
16,250	15,000	1,250	»	15,520 80	14,014 25	
77,500	75,000	2,500	»	79,058 40	74,610 98	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	9,997 87	
30,000	30,000	»	»	30,250 »	29,769 48	
468,750	445,000	23,750	»	454,981 90	433,138 96	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT.	fr.
30	»	Tir national : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier		
			NUMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.
		Directeur	1	3,500 »
		Greffier	1	1,800 »
		Gardien en chef	1	2,400 »
		Gardien adjoint	1	1,700 »
		Chef-marqueur	1	1,700 »
		Marqueurs de 1 ^{re} classe	8	11,200 »
		— 2 ^e —	8	9,600 »
		Chef-électricien	1	1,700 »
		Chef ajusteur-mécanicien	1	1,700 »
		Chef menuisier-charpentier	1	1,700 »
		Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions).		600 »
				37,600 »
31	»	Tir national : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses		
32	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation		12,000 »
35	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie		38,000 »
34	»	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province		
35	»	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir		
36	»	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (<i>Credit non limitatif.</i>)		
37	»	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décedés par suite de pareilles blessures.		
38	»	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique		
	»	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers. Comité technique du service des incendies; frais de route		
		TOTAL DU CHAPITRE VII		fr.
		CHAPITRE VIII.		
		DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.		
39	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution		
40	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII.		fr.
		CHAPITRE IX.		
		CROIX DE FER.		
41	a.	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864		151,100
	b.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessiteux	4,500	
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin.	26,400	
				50,900
	c.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles		18,000
		TOTAL DU CHAPITRE IX.		fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
468,750	443,000	25,750	»	454,981 90	455,158 96	
57,600	57,600	»	»	57,600 »	54,116 38	
7,540	7,540	»	»	7,540 »	7,540 »	
50,000	50,000	»	»	50,000 »	50,000 »	
75,000	75,000	»	»	74,479 20	47,601 95	
50,000	50,000	»	»	50,000 »	24,806 40	
25,000	25,000	»	»	25,000 »	40,851 53	
5,000	5,000	»	»	1,000 »	1,675 »	
10,000	10,000	»	»	10,000 »	9,900 »	
50,000	50,000	»	»	50,000 »	29,990 »	
758,690	754,940	»	»	740,401 10	679,400 »	
AUGMENTATION . . fr.		25,750 »				
51,000	51,000	»	»	51,000 »	41,207 84	
5,000	5,000	»	»	5,240 »	4,214 60	
36,000	36,000	»	»	36,240 »	45,422 44	
200,000	200,000	»	»	217,310	218,523 01	
200,000	200,000	»	»	217,310	218,523 01	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTE RA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
42	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'Administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
43	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'administration communale de Bruxelles
TOTAL DU CHAPITRE X. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
44	»	Acquisition et renouvellement de mobilier pour l'hôtel provincial du Hainaut
	»	Acquisition et renouvellement de mobilier pour les hôtels provinciaux d'Anvers, de la Flandre occidentale et de Liège (<i>pour mémoire</i>).
45	»	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.
46	»	Recensement général de la population
47	»	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat aux termes des arrêtés royaux du 31 octobre 1898 et du 27 janvier 1899; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
48	»	Congrès des sciences administratives
TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000	5,000	»	»	5,000	1,040	»
36,000	36,000	»	»	36,000	35,240	»
41,000	41,000	»	»	41,000	36,280	»
25,000	»	25,000	»	»	»	»
»	39,550	»	39,550	»	»	»
5,000	5,000	»	»	5,000	5,120	15
50,000	»	50,000	»	»	»	»
200,000	»	200,000	»	200,000	199,965	42
10,000	»	10,000	»	»	»	»
290,000	44,550	285,000	39,550	205,000	205,085	25
AUGMENTATION . fr.		245,450				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
RÉCAPITULATION DU TABLEAU A.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Statistique générale
IV.	Affaires provinciales et communales
V.	Affaires électorales
VI.	Milice
VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	Croix de fer
X.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. -- DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Services divers
TOTAUX DES DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
397,410 »	397,410 »	»	»	401,316 77	386,494 68	
75,000 »	70,000 »	5,000 »	»	69,150 »	66,449 63	
20,500 »	20,500 »	»	»	20,500 »	19,774 46	
2,707,067 »	2,710,644 »	»	3,577 »	2,728,699 35	2,677,499 46	
255,000 »	95,000 »	162,000 »	»	323,000 »	91,804 65	
168,500 »	168,500 »	»	»	168,500 »	163,194 71	
738,690 »	754,940 »	23,750 »	»	740,401 10	679,400 »	
36,000 »	36,000 »	»	»	36,240 »	45,422 44	
200,000 »	200,000 »	»	»	217,510 »	218,523 04	
41,000 »	41,000 »	»	»	41,000 »	36,280 »	
290,000 »	44,550 »	245,450 »	»	205,000 »	203,085 25	
4,947,167 »	4,516,544 »	434,200 »	5,577 »	4,951,117 22	4,587,925 29	
AUGMENTATION. . . fr.		430,625 »				

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B

SÉRVICES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1910)

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																													
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																															
CHAPITRE 1^{er}																																															
ADMINISTRATION CENTRALE.																																															
<i>Personnel.</i>																																															
»	»	Traitement du Ministre (<i>pour mémoire</i>) fr.																																													
1	»	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé et de l'hygiène et du service de la voirie communale																																													
GRADES.																																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général (<i>pour mémoire</i>)</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs généraux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur principal</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">7,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">5,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> </tr> <tr> <td>Commis de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 2,400</td> </tr> <tr> <td>Commis de 3^e classe</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,800</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général (<i>pour mémoire</i>)	1	10,000	Directeurs généraux	5	9,000 à 10,000	Directeurs	5	7,000 à 8,000	Inspecteur principal	1	7,500	Chefs de division	5	5,500 à 7,000	Chefs de bureau	7	4,200 à 5,000	Sous-chefs de bureau	6	5,200 à 4,000	Commis de 1 ^{re} classe	7	2,000 à 3,000	Commis de 2 ^e classe	6	2,000 à 2,400	Commis de 3 ^e classe	5	1,400 à 1,800	Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500	Huissiers	10	1,200 à 2,500	Garçons de bureau	4	1,100 à 1,500	Nettoyeuses	7	750 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																													
Secrétaire général (<i>pour mémoire</i>)	1	10,000																																													
Directeurs généraux	5	9,000 à 10,000																																													
Directeurs	5	7,000 à 8,000																																													
Inspecteur principal	1	7,500																																													
Chefs de division	5	5,500 à 7,000																																													
Chefs de bureau	7	4,200 à 5,000																																													
Sous-chefs de bureau	6	5,200 à 4,000																																													
Commis de 1 ^{re} classe	7	2,000 à 3,000																																													
Commis de 2 ^e classe	6	2,000 à 2,400																																													
Commis de 3 ^e classe	5	1,400 à 1,800																																													
Imprimeur-autographe	1	750 à 1,500																																													
Huissiers	10	1,200 à 2,500																																													
Garçons de bureau	4	1,100 à 1,500																																													
Nettoyeuses	7	750 à 850																																													
<i>Matériel.</i>																																															
2	»	Fournitures de bureau, impressions; achat et réparation de meubles d'ouvrages; abonnements aux journaux. Menues dépenses fr.																																													
<i>Frais de déplacement.</i>																																															
3	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																													
<i>Honoraires des avocats.</i>																																															
4	»	Honoraires des avocats du Département																																													
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. fr.																																															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
				21,000	8,730	
257,698	257,698			264,568	258,295 90	
19,500	19,500			52,000	51,898	
9,500	9,500			7,300	5,341 85	
3,000	3,000			3,000	2,548 30	
289,698	289,698			348,068	323,832 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	•	Pensions civiles. Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>)
6	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours à allouer dans des circonstances exceptionnelles à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.
TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.		
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
7	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 25,820 »
	b	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . 164,980 »
	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr. 12,000 »
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose 810,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 82,000 »
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, mal-léine, vaccins anti-charbonneux, vaccins et sérums contre le rouget du porc, etc. — Encouragements en vue d'une meilleure hygiène des étables. — Dépenses diverses 154,725 »
8	e	Enlèvement et destruction des cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; installations sanitaires à la frontière; frais de vacations des vétérinaires en exécution des règlements sur la tuberculose 140,000 »
	f.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 18,000 »
	g	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux 400,000 »
	h.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles . . 570,000 »
	i.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, achat de collections, etc. 36,000 »
	j.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races bovines, chevalines et porcines. 258,000 »
9	a.	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; inspecteurs vétérinaires suppléants, médecins vétérinaires agréés : indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 196,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire 4,000 »
10	•	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
A REPORTER . . . fr		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,800	5,800	»	»	5,800	4,583 24	
5,400	5,400	»	»	5,400	4,700 »	
9,200	9,200	»	»	9,200	5,285 24	
188,800	175,800	15,000	»	242,700	254,704 45	
2,460,725	2,510,725	150,000	»	2,467,147 15	⁽¹⁾ 2,320,755 00	(1) Anciens articles 9 et 12
200,000	200,000	»	»	200,000	200,502 44	
15,000	15,000	»	»	18,000	14,680 03	
2,862,525	2,699,525	165,000	»	2,027,847 15	2,770,036 71	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
2,862,525	2,699,525	163,000	»	2,927,847 15	2,770,636 71	
294,000	294,000	»	»	376,000 »	375,984 59	
154,810	132,700	2,110	»	130,700 »	120,582 47	
405,000	95,000	10,000	»	95,000 »	91 954 »	
3,396,335	3,221,225	175,110	»	3,529,547 15	3,367,957 77	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. fr.	
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture de l'État : traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :			
14	a.	Institut agricole	fr.	120,425 »	
	b.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy		26,575 »	
		<i>Institut agricole.</i>			
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	
				CHARGES.	
		Directeur	1	5,000 à 7,000	7,000
		Professeurs	8	5,500 à 6,500	46,000
		Agrégés	4	5,500 à 4,500	15,025
		Chargés de cours	5	"	6,700
		Assistants	5	2,500 à 3,500	12,500
		Assistants temporaires	5	2,000 à 3,000	6,050
		Agent comptable	2	3,000 à 4,000	7,000
		Économiste	1	2,000 à 3,000	3,000
		Préparateur de chimie	1	1,500 à 3,000	2,250
		Surveillants	5	1,800 à 2,400	7,200
		Jardiniers démonstrateurs	2	1,200 à 1,800	3,100
		Hommes de service, concierge	4	1,200 à 1,500	6,000
		Secrétaire de la commission de surveillance et d'administration	1	"	600
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>			
		Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,500
		Professeurs	5	2,000 à 3,000	15,000
		Surveillants	2	1,200 à 2,400	5,500
		Chargé de cours	1	"	775
		Secrétaire	1	1,500	1,500
		Cours de religion	1	500	500
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture de l'État; améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et de surveillance et des jurys :			
15	a.	Institut agricole	fr.	50,800 »	
	b.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy		19,200 »	
16	»	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.			
17	a.	Frais des conférences agricoles; traitements du personnel, indemnités, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture fr. 319,650 »			
	b.	École centrale pratique et cours de maréchalerie 31,500 »			
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.			

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,596,555	5,221,225	375,330	•	5,529,547 15	5,367,957 77	
147,000	147,000	•	•	255,500 •	204,204 90	
70,000	67,200	2,800	•	144,000 •	105,750 •	
13,500	13,500	•	•	20,000 •	19,990 •	
551,150	521,000	50,150	•	588,800 •	581,252 71	
3,977,985	3,769,925	208,060	•	4,284,647 15	4,079,135 38	
AUGMENTATION. . fr.		208,060				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																								
CHAPITRE IV.																																																										
OFFICE RURAL ET LABORATOIRES D'ANALYSES.																																																										
18	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations pour l'agriculture et l'horticulture; frais d'études fr. 59,200 »																																																								
	b.	Bureau de renseignements de la section agricole et horticole du Musée commercial de l'État : traitements, indemnités, frais de route, frais d'études, matériel. 7,000 »																																																								
	c.	Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail 15,000 »																																																								
	d.	Frais de recherches et d'expériences relatives aux maladies contagieuses des animaux domestiques. 55,000 »																																																								
	e.	Station laitière 4,000 »																																																								
19	a.	Conseil supérieur de l'horticulture; associations horticoles : subsides. Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides fr. 55,000 »																																																								
	b.	Souscriptions, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture; enquêtes, statistiques; impressions; divers et imprévus 22,500 »																																																								
	c.	Institut international d'agriculture : frais de participation de la Belgique; traitement du délégué au comité permanent; indemnités de résidence; divers. 17,500 »																																																								
Recensement agricole annuel :																																																										
20	a.	Indemnités des agents recenseurs fr. 74,000 »																																																								
	b.	Impression des formulaires, des tableaux de dépouillement, des bulletins de présentation, etc. 2,000 »																																																								
	c.	Indemnités des agents temporaires chargés du classement et du dépouillement des bulletins de présentation, etc. 8,000 »																																																								
	d.	Impression et tirage du travail définitif. 4,000 »																																																								
Personnel des écoles d'horticulture de l'État; traitements d'activité et de disponibilité; indemnités :																																																										
21	a.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde. fr. 58,100 »																																																								
	b.	Id. id. de Gand. 29,900 »																																																								
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="text-align: center;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">4,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">24,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de culture</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">4,800</td> </tr> <tr> <td>Comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillant</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 5,500</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">5,100</td> </tr> <tr> <td>Chef de culture</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,700</td> <td style="text-align: center;">2,700</td> </tr> <tr> <td>Surveillant</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,400</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">780 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">5,200</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>				Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	4,500	Professeurs	8	2,000 à 3,000	24,000	Chefs de culture	2	1,800 à 2,400	4,800	Comptable	1	"	3,000	Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,800	<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>				Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,500	Professeurs	4	2,000 à 3,000	12,000	Chargés de cours	4	"	5,100	Chef de culture	1	1,800 à 2,700	2,700	Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,400	Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service	4	780 à 1,800	5,200
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																							
<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																																										
Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	4,500																																																							
Professeurs	8	2,000 à 3,000	24,000																																																							
Chefs de culture	2	1,800 à 2,400	4,800																																																							
Comptable	1	"	3,000																																																							
Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,800																																																							
<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																																										
Directeur-professeur	1	5,500 à 5,500	5,500																																																							
Professeurs	4	2,000 à 3,000	12,000																																																							
Chargés de cours	4	"	5,100																																																							
Chef de culture	1	1,800 à 2,700	2,700																																																							
Surveillant	1	1,200 à 1,800	1,400																																																							
Secrétaire, jardinier, concierge, homme de service	4	780 à 1,800	5,200																																																							
22	a.	Matériel des écoles d'horticulture de l'État : améliorations; frais d'exploitation; frais des commissions d'administration et des jurys :																																																								
	b.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde. fr. 25,000 » Id. id. de Gand. 17,400 »																																																								
À REPORTER. fr.																																																										

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		ACCOMPLISS. / AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
98,200	88,200	10,000	"	"	"	
75,000	93,000	"	18,000	"	"	
88,000	88,000	"	"	88,000	87,940 71	
68,000	68,000	"	"	"	"	
42,400	42,400	"	"	"	"	
571,600	579,600	10,000	18,000	88,000	87,940 71	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																	
		REPORT. . . . fr.																																	
23	»	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection																																	
24	a	Conférences horticoles : traitements du personnel, indemnités, frais divers. Enseignement horticole, moyen et primaire : subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences horticoles. Enseignement horticole dans les écoles normales																																	
		Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). Concours entre les élèves des différentes écoles d'horticulture fr. 83,000 »																																	
	b	Cours colonial 4,000 »																																	
	c.	Inspection de l'horticulture : traitements, indemnités et frais de route 5,400 »																																	
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																																	
25	»	Traitements d'activité et de disponibilité du personnel																																	
26	a.	Dépenses de matériel et de culture fr. 71,000 »																																	
	b.	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »																																	
27	»	Institut chimique et bactériologique : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.																																	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																																	
		CHAPITRE V.																																	
		EAUX ET FORÊTS.																																	
28	a.	Traitements du personnel :																																	
			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NUMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 7,200</td> <td style="text-align: right;">73,200</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">5,600 à 4,800</td> <td style="text-align: right;">86,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td style="text-align: center;">23</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 4,400</td> <td style="text-align: right;">76,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: right;">28,500</td> </tr> <tr> <td>Id. des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé.</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">172,200</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé</td> <td style="text-align: center;">75 à 1,100</td> <td style="text-align: right;">592,700</td> </tr> </tbody> </table>		NUMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	12	5,000 à 7,200	73,200	Sous-inspecteurs	14	5,600 à 4,800	86,000	Gardes généraux	23	2,400 à 4,400	76,000	Gardes généraux adjoints	8	1,500	12,000	Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,500	Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé.	1,000 à 1,500	172,200	Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé	75 à 1,100	592,700
		NUMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																															
	Inspecteurs	12	5,000 à 7,200	73,200																															
	Sous-inspecteurs	14	5,600 à 4,800	86,000																															
	Gardes généraux	23	2,400 à 4,400	76,000																															
	Gardes généraux adjoints	8	1,500	12,000																															
	Brigadiers commis d'inspection	15	1,400 à 2,400	28,500																															
	Id. des forêts et de la pêche	Indéterminé.	1,000 à 1,500	172,200																															
	Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé	75 à 1,100	592,700																															
	b.	Indemnités pour frais de bureau et de tournée des inspecteurs fr. 41,000 »																																	
	c.	Id. de tournée des chefs de cantonnement 13,000 »																																	
	d.	Indemnités de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 8,150 »																																	
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																																	
	f.	Armement et équipement 500 »																																	
	g.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																	
	h.	Dépenses diverses 500 »																																	
		A REPORTER. . . . fr.																																	

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
371,600	379,600	10,000	18,000	88,000 »	87,940 71	
6,500	6,500	»	»	»	»	
92,400	75,400	17,000	»	»	»	
45,400	41,200	4,200	»	45,200 »	42,464 24	
76,000	78,700	»	2,700	81,471 96	75,200 »	
274,360	264,160	10,200	»	264,160 »	261,997 88	
866,260	845,560	41,400	20,700	478,831 96	467,602 83	
AUGMENTATION . fr.		20,700				
854,150	850,000	4,150	»	820,600	781,399 51	
854,150	850,000	4,150	»	820,600	781,399 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1910

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
29	a.	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 4,000 »
	b.	Société centrale forestière. Subside 3,500 »
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »
	d.	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, concours, expositions, conférences et champs d'expériences. Traitements d'activité et de disponibilité, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences. 43,900 »
<i>Forêts domaniales.</i>		
30	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 127,500 »
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation. 25,000 »
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »
31	a.	Terrains incultes : mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics fr. 72,000 »
	b.	Personnel du service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitements, frais d'études et d'enquête, indemnités, dépenses diverses 18,000 »
32	a.	Pisciculture. Repeuplement des cours d'eau; destruction des loutres; comités divers; dépenses diverses fr. 45,000 »
	b.	Chasse. Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 3,000 »
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.		
CHAPITRE VI.		
SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.		
a.		Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité. . . . fr. 54,500 »
b.		Frais de route et de séjour; travaux effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. 28,000 »
c.		Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions . 88,000 »
d.		Service sanitaire des ports de mer et des frontières 20,000 »
e.		Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 30,000 »
À REPORTER fr. 220,500 »		

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT.	fr. 220,500 »
33	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes	8,000 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique.	12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres	16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses	6,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour	21,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil.	3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène	10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses	85,000 »
	n.	Mesures de propagande contre la tuberculose : dispensaires de prophylaxie antituberculeuse; subsides; dépenses diverses	27,000 »
	o.	Mesures de propagande pour la protection de la première enfance : subsides, dépenses diverses.	10,000 »
	p.	Office international d'hygiène publique : part d'intervention de la Belgique	9,400 »
34	a.	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité	fr. 95,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux effectués par les membres du personnel et relatifs à cette inspection; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons	65,000 »
	c.	Impressions et dépenses diverses	2,000 »
	d.	Laboratoires d'analyses : matériel et indemnités	2,000 »
	e.	Frais de participation aux expositions et aux congrès	4,000 »
55	a.	Inspection des travaux d'hygiène. Personnel : traitements d'activité et de disponibilité	fr. 11,500 »
	b.	Frais de route et de séjour; frais de bureau et de matériel	7,500 »
	c.	Travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et aux congrès; impressions et dépenses diverses	10,000 »
56	»	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	
57	»	Académie royale de médecine	
TOTAL DU CHAPITRE VI.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
427,900	408,500	19,400	»	419,500	576,867 79	
161,000	159,000	2,000	»	159,000	164,581 16	
29,000	29,000	»	»	29,000	21,496 65	
1,250,000	1,250,000	»	»	1,250,000	1,250,000 »	
58,000	58,000	»	»	58,000	58,000 »	
1,903,900	1,884,500	21,400	»	1,895,500	1,850,745 58	
AUGMENTATION. . fr.		21,400 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VII.																																														
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																																														
38	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux . . . fr. 2,700,000 »																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																												
39	»	Subsides aux provinces pour les aider à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.																																												
40	a.	Inspection de la voirie communale et des cours d'eau; service de l'hydraulique agricole; service des tramways et des messageries: traitements d'activité et de disponibilité fr. 66,100 »																																												
	b.	Indemnités du personnel et des commissaires voyers 25,000 »																																												
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences Jetons de présence aux membres du Comité des Tramways. Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers portemire, chaîneurs. Dépenses diverses 20,800 »																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A. — Service d'inspection</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 10,000</td> <td style="text-align: center;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">7,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,600 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">8,400</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur.</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteurs et conducteurs adjoints.</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">2,200 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">13,000</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers-surveillants</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">14,400</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A. — Service d'inspection</i>				Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000	Inspecteur	1	5,500 à 7,000	7,000	Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	8,400	<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>				Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,500	Ingénieur	1	3,000 à 6,000	5,000	Conducteurs et conducteurs adjoints.	5	2,200 à 5,000	13,000	Commis	1	1,400 à 3,000	1,800	Brigadiers-surveillants	10	1,400 à 2,400	14,400
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																											
<i>A. — Service d'inspection</i>																																														
Inspecteur général	1	9,000 à 10,000	10,000																																											
Inspecteur	1	5,500 à 7,000	7,000																																											
Inspecteurs adjoints.	2	3,600 à 5,000	8,400																																											
<i>B. — Service de l'hydraulique agricole.</i>																																														
Inspecteur.	1	4,000 à 7,000	6,500																																											
Ingénieur	1	3,000 à 6,000	5,000																																											
Conducteurs et conducteurs adjoints.	5	2,200 à 5,000	13,000																																											
Commis	1	1,400 à 3,000	1,800																																											
Brigadiers-surveillants	10	1,400 à 2,400	14,400																																											
41	»	Frais de route et de séjour du personnel de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique agricole																																												
42	»	Frais et matériel de bureau de l'inspection ainsi que du service de l'hydraulique agricole. Acquisition et réparation d'instruments de topographie. Matériel d'études et d'expériences.																																												
TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																																														

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,200,000	5,200,000	»	»	3,205,675 82	5,198,296 »	
700,000	1,000,000	»	300,000	996,524 18	510,914 »	
444,900	444,900	»	»	422,000 »	406,647 45	
30,000	28,000	2,000	»	28,000 »	25,668 89	
6,000	5,000	4,000	»	6,000 »	4,606 17	
4,047,900	4,544,900	3,000	300,000	4,556,000 »	5,644,120 19	
DIMINUTION. . .fr.		297,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
43	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 6
44	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS		
<i>Agriculture.</i>		
»	»	École de médecine vétérinaire de l'État et Office vaccinogène central. Ameublement des locaux; achat d'appareils scientifiques; installations spéciales; divers (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Travaux d'aménagement et d'agrandissement; ameublement des locaux, etc. (<i>pour mémoire</i>)
»	»	École moyenne pratique d'horticulture de l'État, à Vilvorde. Travaux de réfection et d'assèchement. Achat d'un aéromoteur (<i>pour mémoire</i>).
»	»	École moyenne pratique d'horticulture de l'État à Gand; acquisition de terrains (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Jardin botanique de l'État. Musée de systématique générale et collection de géographie botanique (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Exposition quinquennale d'horticulture de Gand en 1908. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
45	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. Travaux d'aménagement des étables; construction d'un silo et d'une salle d'écérage
46	»	Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1910. Frais de participation des administrations du Département de l'Agriculture
<i>Eaux et forêts.</i>		
47	»	Congrès des stations de recherches forestières
»	»	Construction de maisons forestières (<i>pour mémoire</i>)
<i>Service de santé et de l'hygiène.</i>		
48	»	Congrès intéressant le Service de santé
»	»	Construction d'un lazaret mixte à Anvers. Part d'intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Station sanitaire de l'Escaut. Désinfection des navires infestés de peste. Travaux d'amélioration (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Commission instituée à l'effet de rechercher les causes de la pollution des eaux de la Sambre et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier. Frais des expériences et déplacements (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Station sanitaire de l'Escaut. Travaux d'amélioration (<i>pour mémoire</i>)
<i>Office rural.</i>		
49	»	Jardin botanique de l'État
TOTAL DU CHAPITRE IX . . . fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,000	6,000	»	»	6,000	2,550	»
2,500	2,500	»	»	2,500	1,450	»
8,500	8,500	»	»	8,500	4,000	»
»	125,000	»	125,000	»	3,460 65	
»	»	»	»	50,000	43,495 89	
»	»	»	»	5,135 52	5,100	»
»	»	»	»	35,460 51	»	
»	»	»	»	9,000	»	
»	»	»	»	50,000	»	
6,500	»	6,500	»	»	2,553 21	
120,000	»	120,000	»	»	»	
6,000	»	6,000	»	»	»	
»	30,000	»	30,000	30,000	»	
15,000	»	15,000	»	»	»	
»	»	»	»	»	60,000	»
»	»	»	»	»	34,979 45	
»	»	»	»	3,072 74	»	
»	50,000	»	50,000	30,000	»	
4,800	»	4,800	»	»	»	
152,000	185,000	152,000	185,000	212,668 57	149,589 20	
		DIMINUTION. . fr.				
		33,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1910.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p>RÉCAPITULATION DU TABLEAU B.</p> <p>—</p> <p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Office rural et laboratoires d'analyses
V.	Eaux et forêts
VI.	Service de santé et de l'hygiène
VII.	Voirie communale, cours d'eau, tramways et messageries
VIII.	Dépenses imprévues
<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p>	
IX.	Services divers.
<p>TOTAL DES DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B fr.</p>	

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1910.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1908.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1907.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
289,698 »	289,698 »	»	»	348,068 »	323,832 05	
9,200 »	9,200 »	»	»	9,200 »	3,283 24	
3,977,985 »	3,769,925 »	208,060 »	»	4,284,647 15	4,079,135 38	
866,260 »	843,560 »	20,700 »	»	478,831 96	467,602 83	
1,203,050 »	1,205,900 »	»	850 »	1,181,500 »	1,143,959 54	
1,903,900 »	1,884,500 »	21,400 »	»	1,895,500 »	1,850,745 38	
4,047,900 »	4,344,900 »	»	297,000 »	4,336,000 »	3,644,129 19	
8,500 »	8,500 »	»	»	8,500 »	4,000 »	
152,000 »	185,000 »	»	33,000 »	212,668 57	149,589 20	
12,462,493 »	12,543,183 »	280,160 »	330,850 »	12,774,915 68	11,666,277 04	
DIMINUTION. . fr.		80,690 »				

Chapitres IV et VI réunis.